AVIS D'ACHAT N° 12/CCISBK/2026 SUR BON DE COMMANDE

Le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Béni Mellal– Khénifra procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du Décret no 2-22-431 du 08-03-2023 relatif au marches publics.

Objet de la prestation : TRAVAUX D'ETANCHEITE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE BENI MELLAL–KHENIFRA (CCISBK)

- Consistance de la prestation :

N° du Prix	Désignation des prestations	Unité	CCISBK Beni Mellal	CCISBK Khouribga	CCISBK Khenifra	Quantité Total	Prix Unitaire	Prix Total	Garantie exigé
	GROS ŒUVRE					-			Voir les Termes de Référence
1	DEMOLITIONS DE TOUTE NATURE	F	1	1	1	3			
2	REFECTION D'ENDUITS SUR SUR POUTRES EN ALLÈGE Y/C DECAPAGE DE L'EXISTANT DEGRADE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MURS	M2	50	10	185	245			
3	REMISE EN ETAT DES ACROTERE	ML	114	413	290	817			
4	RÉVISION ET REMISE EN ÉTAT DE LA COUVERTURE EN TUILES TRADITIONNELLES	M2	-	46	43	89			
5	RÉVISION ET TRAITEMENT D'ÉTANCHÉITÉ DU LANTERNEAU / VERRIÈRE EXISTANT	FT	1	-	-	1			
	ETANCHEITE					-			
6	FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE Y/C GORGES POUR SOLINS	M2	715	570	638	1 923			
7	ETANCHEITE BICOUCHE AUTO PROTÉGÉ Y/C RELEVES	M2	715	570	638	1 923			
8	FOURNITURE ET POSE ET SCELLEMENT DE GARGOUILLE ET CRAPAUDINES	U	12	15	13	40			
9	EVACUATION ET DESCENTE EN Fonte DIAMETRE 110 MM	ML	78	95	56	229			
	ELECTRICITE - LUSTRERIE					-			
10	REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE	F	-	1	-	1			
11	REMPLACEMENT COMPLET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION	U	-	5		5			
12	INTERRUPTEUR SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-	7	-	7			
13	PRISE DE COURANT 2x10/16a + T	U	-	7	-	7			
14	PRISE INFORMATIQUE	U	-	3	-	3			
15	REPRISE DE FOYER LUMINEUX SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-	62	-	62			
16	REPRISE DE PRISE DE COURANT	U	-	110	-	110			
	LUSTRERIE INTÉRIEUR		-		-	-			
17	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 60X60 48W	U	-	53	-	53			
18	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 30X30 24W	U		47	-	47			
19	HUBLOT ETANCHE	U	-	42	-	42			
20	SPOT LED ENCASTRÉ ROND 18W	U	-	114	-	114			
21	PROJECTEUR LED ÉTANCHE 50 W	U	-	2	-	2			
22	BLOC DE SECOURS 70 LUMENS	U		12	-	12			
	PEINTURE – VITRERIE		-			-			
23	FOURNITURE ET APPLICATION D'UNE PEINTURE D'IMPERMÉABILISATION EXTÉRIEURE SUR POUTRES EN ALLÈGE	M2	50	10	185	245			
TOTAL H.T									-
TOTAL T.V.A									-
TOTAL T.T.C									-

Lieu d'exécution :

. Le Siège de la CCISBK à Beni Mellal ;
. L'annexe de la CCISBK à Khouribga ;
. L'annexe de la CCISBK à Khenifra.

Délai d'exécution : 30 jours après notification du Bon de commande.

Date et Heure limites de réception des devis des concurrents : 16/11/2026 à 10h00

Les plis des concurrents sont déposés : Par voie électronique dans le portail publics accessible à l'adresse : www.marchespubics.gov.ma

NB :

- Le concurrent est tenu de respecter impérativement les désignations et marques exigées.
- **Caution Provisoire et garantie :** Pour garantir le sérieux de l'offre des concurrents , tout concurrent doit déposer, une caution provisoire d'un montant de **8000,00 (Huit milles dirhams)** au **Bureau d'ordre** de cette Direction, Ce document devra mentionner l'objet du présent avis d'achat sur Bon de Commande et doit être déposé au plus tard **le 16/11/2026 à 10h00** (reste acquise à l'État en cas de défaillance de l'attributaire après la confirmation de son offre). À défaut de production de ladite caution dans les délais prescrits, l'offre sera écartée.

Royaume du Maroc
Chambre de Commerce
d'Industrie et de Services
de Béni Mellal-Khénifra

المملكة المغربية
غرفة التجارة والصناعة والخدمات لبني مـــــلال-خنيفرة
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵊⴰⵔⴰ ⴷ ⵜⵙⴰⵡⵉⵔⵉⵏ ⴷ ⵜⵉⵙⵙⵓ ⵏ ⵜⵖⵓⵔⵉ ⵏ
ⵖⵉⵎⵉⵔⴰ ⵅⵉⵏⵅⵓ

BON DE COMMANDE
N° 12/CCISBK/2026

TERME DE RÉFÉRENCES

OBJET : TRAVAUX D'ETANCHEITE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE BENI MELLAL–KHENIFRA (CCISBK)

DESCRIPTION DES OUVRAGES ET MODE D'EVALUATION

Chambre de commerce d'Industrie et de Services de Beni-Mellal Khénifra

AVERTISSEMENT : Les indications de marques, types ou origines sont données à titre indicatif. Toutes marques, types ou origines proposés et jugés similaires seront acceptés par l'administration ;
Les prix remis par l'entrepreneur comprendront toutes fournitures, poses, scellement, encastrements, ajustages et d'une façon générale toutes suggestions concernant les travaux ci-après décrits.

I - GROS ŒUVRES

TRAVAUX PREPARATOIRES POUR IMPLANTATIONS

Généralités et installation du chantier:

L'Entrepreneur est invité obligatoirement à se rendre personnellement sur place pour apprécier à son point de vue et sous sa seule responsabilité, le volume, la nature et la difficulté des travaux de démolition et dépose nécessaires à la préparation de l'emplacement des bâtiments projetés, ainsi que toutes les difficultés d'accessibilité, d'exécution en main d'œuvre ou en matériel qu'il pourrait rencontrer.

Aucune réclamation, notamment de supplément de prix ne sera admise en cas de sous-estimation de ces travaux.
Les frais d'installation du chantier sont à la charge de l'entrepreneur.
Dès la notification d'attribution du bon de commande de commencer les travaux de démolition via le PMMP, l'entrepreneur procèdera à l'installation du chantier conformément aux instructions du BET et du maître d'ouvrage. Cette installation sera **simultanément sur les 3 sites à savoir** :

. Le Siège de la CCISBK à **Beni Mellal** ;
. L'annexe de la CCISBK à **Khouribga** ;
. L'annexe de la CCISBK à **Khenifra**.

L'installation du chantier comprend entre autres :
- Nettoyage et aménagement du terrain de tous déblais et remblais, pour réserver et faciliter la rentrée et la sortie des véhicules et engins.
- L'entreprise prendra à sa charge tous les mesures nécessaires avant l'exécution pour l'identification des difficultés qui peuvent être rencontrées au cours des démolitions, et remettra un planning d'exécution détaillé contenant l'ordre chronologique et méthodique de l'organisation des travaux pour approbation du BET.
- L'entrepreneur prendra soin d'installer les filets de protection, les gardes corps et échafaudages, fourniture des casques et toutes mesures de protection en vigueur.

L'Entrepreneur sera tenu responsable de toutes les dégradations qu'il pourrait occasionner aux bâtiments existants ou à conserver ou limitrophes lors de l'exécution des travaux.

Dans le cas où il estimerait que certaines précautions particulières devraient être prises, il devra en aviser le BET et le maître d'ouvrage avant exécution.

Toutes les dégradations constatées sur les ouvrages à conserver ou limitrophes après exécution des démolitions ou tous manquements aux suggestions ci-dessus précisées seront repris aux frais de l'Entrepreneur après établissement d'un procès-verbal définissant les malfaçons et les conséquences prévisibles.

Le prix remis par l'Entrepreneur devra tenir compte de toutes les suggestions d'exécution, main d'œuvre, échafaudages, étaiements nécessaires pour le maintien de la stabilité des ouvrages à conserver ou mitoyens, pompage des eaux, matériels, chargements, transports et déchargements des gravois et matériaux non récupérables aux décharges publiques etc.…

L'Entreprise procédera, à tout moment et jusqu'à la fin des travaux, suivant directives et recommandations de BET et du maître d'ouvrage, à la démolition de tout ouvrage situer à l'emplacement du bâtiment projeté et des aménagements extérieurs, ou susceptible de gêner la réalisation des travaux.

Les travaux de démolition s'entendent aussi pour les parties vues que pour les parties cachées tels que fondations, assainissement du terrain et toutes suggestions.

PRIX N°1: DEMOLITIONS DE TOUTE NATURE

L'Entrepreneur doit se rendre personnellement, sur place, pour estimer à sa juste valeur, la nature et la difficulté des travaux à réaliser, celui-ci s'engage à mener suivant les conditions imposées par le Terme de références et ne pourra se prévaloir d'une connaissance insuffisante des lieux pour réclamer une indemnité pour travaux délicats exécutés.

Les travaux comprendront toutes suggestions d'exécution des travaux de démolition de toute natures (forme, dallage en béton, regard, structure et ouvrage en béton armé en fondation et en élévation, maçonnerie et murs de toute nature et toute type ou plancher, faux plafond, complexe d'étanchéité existante y/c protection d'étanchéité, la forme de pente, gorge et solin...), dépose ou démolition des installations,

Ce prix comprend aussi décapage de revêtement sur sol et mur et décapage d'enduit sur mur et plafond et la dépose de toute nature (menuiserie, appareils sanitaires, canalisation de plomberie, l'installation électrique , désherbage , enlèvement des arbres, et toute obstacle ennuyant les travaux à réaliser) y compris toutes suggestions de mains d'œuvre, de transport, de mise en dépôt dans la périphérie du chantier et suivant plan de reprise et recommandation du Maitre d'ouvrage et du BET y compris toutes suggestions de transport, d'évacuation à la décharge publique de l'ensemble.

Ils comprennent, entre autres, les échafaudages, blindages, l'étaiement en sous œuvre, chargements, transports et déchargements aux décharges publiques des gravois et produits de démolition ainsi que les déblais, remblais, ordures, dessouchages d'arbres, nettoyage des locaux à aménager, l'évacuation des matériels des bâtiment à aménager etc….
L'entrepreneur doit tenir compte dans les prix que les démolitions doivent être réalisées à l'aide de matériels électriques récents et adéquats.
En aucun cas, le marteau piqueur ou le matériel traditionnel ne seront tolérés.
Toutes dégradations ou tous manquements aux suggestions ci-dessus seront repris aux frais de l'Entrepreneur.
Les démolitions doivent être réalisé avec soin sans apporter de dommage aux ouvrages avoisinants
L'Entrepreneur devra, en outre, prendre toutes les mesures nécessaires de protection du personnel de son Entreprise, il veillera particulièrement à la mise en place de rambardes lisses garde-gravois, etc….
Ouvrage payé au Forfait.

PRIX N°2: REFECTION D'ENDUITS SUR SUR POUTRES EN ALLÈGE Y/C DECAPAGE DE L'EXISTANT DEGRADE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MURS

REFECTION D'ENDUIT SUR MUR INTERIEUR ET PLAFONDS :
L'exécution des enduits comprendra :
Décapage des enduits dégradés, vétustes.
Avant tout commencement, les surfaces à enduire seront préparées convenablement pour obtenir un Bon accrochage (briques et parpaings, joints dégradés, béton surface rigoureuses), Ils seront suffisamment Humidifiés pour que le support n'absorbe pas l'eau du mortier, toutes les efflorescences seront nettoyées, la façon des arrêtes, cueillies, angles rentrants ou saillants, tableau, petite largeur, feuillures, larmiers et becs d'auvent, fourniture et pose de grillage anti-fissure au raccordement du B.A. et des cloisons en briques. La couche de dégrossis, sera exécutée sur repères ainsi que celle de finition qui ne sera réalisée après la prise parfaite de la première couche.
L'enduit sera de finition crépi ou lisse suivant indication du BET.
Toutes les arêtes saillantes des piliers et cloisons comporteront des protections par baguette d'angle en tôle galvanisée y compris toutes sujétions de fournitures et de pose (hauteur 2m).

REFECTION D'ENDUIT SUR MUR EXTÉRIEUR
L'exécution des enduits comprendra :
Décapage des enduits dégradés, vétustes.
Avant tout commencement, les surfaces à enduire seront préparées convenablement pour obtenir un Bon accrochage (briques et parpaings, joints dégradés, béton surface rigoureuses), Ils seront suffisamment Humidifiés pour que le support n'absorbe pas l'eau du mortier, toutes les efflorescences seront nettoyées.

Sur les façades qui ne comportent pas des matériaux restant bruts, de revêtements scellés ou collés suivant les indications des plans d'exécution et sous les plafonds, il sera exécuté en 3 couches suivant les opérations :
1- Imbibition correcte du support.
2- Passage d'une barbotine liquide afin d'améliorer l'accrochage.
3- Couche de dégrossissage au mortier n°1 hydrofuge dosé à 350 kg de ciment CPJ 45/m3.
4- Couche de finition au mortier n° 4 hydrofuge passée au bouclier, dite "FINO" de 0,005.
Par temps sec, les enduits seront arrosés durant le séchage.
Aux raccordements entre la maçonnerie enduite et le béton armé, il sera placé sous l'enduit une bande de grillage galvanisée à maille fine (21 mm) de 0,40 m tenu par des cavaliers et des pointes galvanisées, compris façon de joint raccord maçonnerie béton, etc…
Le tout sera parfaitement dressé y compris arêtes, embrasures, saillies, façon de larmiers et gouttes d'eau, engravures, grillages galvanisés et toutes sujétions.

Traitement des fissures SUR MURS
Pour les fissures dans les murs ou de jonction entre maçonnerie et béton ; il sera procédé au :
- Dégagement des enduits sur une bande de 20cm de large
- Fourniture, confection et application d'agrafes en acier de Ø 6 tous les 5cm ou de grillage galvanisé anti fissure pour ligaturer les fissures. Les crochets des 2 extrémités des agrafes doivent pénétrer dans les murs, puis scellées par un mortier dosé à 400kg de ciment.
- Application d'un enduit suivant les mêmes spécifications et descriptions des enduits intérieurs ou extérieurs avec incorporation de sikalatex.
- Pour les fissures sous plafonds et sur les éléments de structures :

Les travaux de reprise doivent être légers et non destructifs et comprennent la mise à nu des hourdis sur une bande de 0.1m et l'application d'un enduit dosé à 350 Kg CPJ avec incorporation de produit hydrofuge du 1er choix compris dressage, talochage et raccords soignés avec les enduits encadrant de façon à obtenir une surface bien unie. Les zones à traiter seront fixé par le bet est réceptionné avant et après les travaux et sanctionné par procès-verbal
Ce prix comprend les échafaudages nécessaires pour arriver à hauteur des fissures à traiter.
Payé au mètre carré.

PRIX N°3: REMISE EN ETAT DES ACROTERES
Comprend la remise en état des acrotères dégradé tout type selon les recommandations du BET et MO.
Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toute fourniture et sujétion

PRIX N°4: RÉVISION ET REMISE EN ÉTAT DE LA COUVERTURE EN TUILES TRADITIONNELLES
Ce prix rémunère la révision générale et la remise en état de la couverture existante en tuiles traditionnelles, quelles que soient les difficultés d'accès et la configuration de la couverture.
Les travaux comprendront notamment :
- L'examen général de la couverture et le repérage des tuiles cassées, fissurées, déplacées, descellées ou détériorées ;
- La dépose soigneuse des tuiles nécessaires à l'exécution des travaux, avec récupération et conservation des éléments en bon état destinés à être reposés ;
- Le nettoyage du support et l'enlèvement des débris, anciens mortiers désagrégés et éléments non adhérents ;
- La fourniture et le remplacement des tuiles cassées, manquantes ou impropres à la réutilisation par des tuiles traditionnelles de même nature, forme, dimensions et aspect que l'existant ;
- La repose, le repositionnement et l'alignement des tuiles conservées ;
- La reprise des scellements et fixations nécessaires à la bonne tenue de la couverture ;
- La réfection des raccordements et points singuliers concernés par les travaux, notamment rives, faîtages, abouts et jonctions avec les ouvrages adjacents ;
- Toutes découpes, ajustements, calages, scellements et raccords nécessaires ;

- Le nettoyage final de la couverture et l'évacuation des tuiles cassées, gravats et déchets provenant des travaux.

Après intervention, la couverture devra présenter un aspect homogène conforme à l'existant, avec des tuiles correctement alignées, stables et solidement maintenues, sans éléments cassés ou descellés.
Le prix comprend la fourniture des tuiles de remplacement, mortiers et produits nécessaires, la main-d'œuvre, manutentions, moyens d'accès et de protection, dépose et repose, nettoyage, évacuation des déchets et toutes sujétions nécessaires à la parfaite remise en état de la couverture.
Ouvrage payé au mètre carré (m^2) de couverture effectivement révisée et remise en état, y compris fourniture des tuiles de remplacement et toutes sujétions.

PRIX N°5: RÉVISION ET TRAITEMENT D'ÉTANCHÉITÉ DU LANTERNEAU / VERRIÈRE EXISTANT

Ce prix rémunère la révision générale, la remise en état et le traitement de l'étanchéité périphérique du lanterneau/verrière existant, tout en conservant l'ouvrage en place.
Les travaux comprendront la vérification de l'état général de la structure métallique, des éléments translucides, des assemblages, fixations et raccordements périphériques avec la terrasse.
Il sera notamment procédé au nettoyage complet de l'ouvrage et de sa périphérie, à l'élimination des anciens mastics, joints, produits d'étanchéité et parties non adhérentes ou dégradées, ainsi qu'à la préparation soignée des supports.
Les assemblages et fixations présentant des défauts seront resserrés, réglés ou repris. Les joints périphériques entre les éléments translucides et l'ossature métallique seront révisés et refaits aux endroits nécessaires au moyen d'un mastic d'étanchéité élastomère compatible avec les supports et adapté à une exposition extérieure.
Le raccordement entre le lanterneau/verrière et le nouveau complexe d'étanchéité de la terrasse fera l'objet d'un traitement particulièrement soigné. Il comprendra la préparation et l'impression des supports, les bandes de renfort nécessaires, les relevés d'étanchéité contre la costière ou le support périphérique et leur raccordement continu avec l'étanchéité de la partie courante. Les relevés seront exécutés suivant les prescriptions du procédé d'étanchéité retenu. Le principe de renforcement des raccordements entre reliefs et partie courante est prévu dans les (TDR).
Les travaux comprendront également toutes sujétions de découpes, soudures, recouvrements, raccords, reprises localisées, calfeutrements et finitions nécessaires afin d'empêcher toute pénétration d'eau au droit du lanterneau/verrière.
Après achèvement des travaux, l'ensemble des raccordements traités sera soumis à un contrôle d'étanchéité, et toute infiltration ou défectuosité constatée sera reprise aux frais de l'Entreprise.
Le prix comprend la fourniture de tous matériaux et accessoires, la main-d'œuvre, les moyens d'accès, manutentions, protections provisoires, nettoyage, évacuation des déchets et toutes sujétions nécessaires à la parfaite remise en état de l'ouvrage.
Ouvrage payé au forfait (F), y compris révision du lanterneau/verrière existant, traitement des joints et raccordements périphériques, raccord avec le nouveau complexe d'étanchéité de la terrasse, essais et toutes sujétions de parfaite exécution.

II – ETANCHEITE

Les travaux d'étanchéité seront exécutés conformément aux prescriptions de la NM 10.8.913, ainsi qu'aux prescriptions du présent (TDR).
L'Entrepreneur devra présenter, avant tout commencement des travaux, les fiches techniques, avis techniques, échantillons et catalogues relatifs aux procédés, produits d'étanchéité et matériaux d'isolation thermique proposés. Ces documents seront soumis à l'approbation du BET et du Maître d'Ouvrage.
Les produits et matériaux employés devront être compatibles entre eux et adaptés à leur destination. Ils devront être stockés et conservés conformément aux prescriptions de leurs fabricants.
Au moment de l'application du revêtement d'étanchéité, le support devra être parfaitement sec, propre, sain, solide et régulier, débarrassé des poussières, laitances, balèvres, parties non adhérentes et de toute matière susceptible de compromettre l'adhérence, la forme ou la qualité du complexe d'étanchéité.
L'Entrepreneur devra procéder, avant toute mise en œuvre, à la vérification et à la réception des supports destinés à recevoir l'étanchéité. Le commencement des travaux vaudra acceptation de l'état des supports.
L'Entrepreneur demeurera responsable de la bonne exécution et de la tenue des ouvrages d'étanchéité réalisés sur ces supports.

Les surfaces terminées devront être parfaitement régulières et présenter les pentes nécessaires à l'écoulement des eaux, sans contre-pentes ni stagnations anormales.
Les relevés d'étanchéité, raccordements, rives, acrotères, joints, pénétrations, émergences, évacuations des eaux pluviales, gargouilles, crapaudines et tous autres points singuliers devront faire l'objet d'une exécution particulièrement soignée afin d'assurer la continuité et l'étanchéité parfaite du complexe.
Les travaux d'étanchéité feront l'objet d'essais de mise en eau permettant de vérifier la bonne tenue et l'absence de fuite du revêtement. Aucune trace d'humidité ou infiltration ne devra apparaître sur les plafonds, murs ou ouvrages concernés pendant et après les essais.
Les contrôles et essais nécessaires seront réalisés, lorsque ils sont demandés par le BET ou le Maître d'ouvrage, par un laboratoire agréé. Tous les frais relatifs aux prélèvements, essais, contrôles, déplacements, rapports et interventions du laboratoire seront entièrement à la charge de l'Entrepreneur, sans plus-value sur les prix du bon de commande.
Avant l'exécution de la protection définitive de l'étanchéité, l'Entrepreneur devra obligatoirement faire réceptionner les travaux par le BET et le Maître d'ouvrage, après réalisation satisfaisante des essais prévus ci-dessus. Toute partie reconnue défectueuse devra être reprise aux frais de l'Entrepreneur et soumise à un nouvel essai avant réception.
La pose et le scellement des pénétrations, évacuations des eaux pluviales et accessoires incorporés au complexe d'étanchéité seront particulièrement soignés.
Avant tout commencement des travaux, l'entrepreneur doit déposer des fichiers techniques des produits utilisés approuvés par un bureau de contrôle agréé.

PRIX N°6: FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE Y/C GORGES POUR SOLINS

Forme de pente :
réalisée en béton maigre dosé à 200 kg de ciment par mètre cube de sable, elle devra présenter les dispositions voulues pour permettre l'écoulement des eaux vers les gargouilles ou gueulards avec une pente de 1% et une épaisseur minimum de 4 cm au point bas.
Cette forme sera correctement dressée, sans aspérités et sans flaches au droit des évacuations d'E.P des défoncements doivent être aménagés dans la forme pour l'encastrement des platines en plomb des gargouilles.

Chape de lissage :
Sur la forme de pente, il sera exécuté une chape de lissage de 2 cm d'épaisseur, au mortier de ciment dosé à 450 kg. Cette chape sera parfaitement dressée et lissée.
L'ensemble exécuté suivant les règles de l'art y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.

Gorges pour solins au mortier de ciment
Ces gorges à talon arrondi, seront exécutées avec le même mortier que la chape de lissage, et remonteront sur toute la hauteur de l'acrotère jusqu'à l'arrêt de solins.
L'ensemble exécuté conformément aux règles de l'art et aux instructions du Maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.
Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°7: ETANCHEITE BICOUCHE AUTO PROTEGE

Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre d'un complexe d'étanchéité bicouche en bitume élastomère, avec couche supérieure autoprotégée, comprenant les parties courantes, les relevés et le traitement de tous les points singuliers.

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions de la **norme marocaine NM 10.8.913:2020 – Travaux de bâtiment – Étanchéité des toitures-terrasses et toitures inclinées avec éléments porteurs en maçonnerie**, ainsi qu'aux prescriptions du présent (TDR). Les membranes constituant le système devront être conformes aux normes marocaines applicables aux feuilles souples bitumineuses d'étanchéité.

Après préparation du support, qui devra être propre, sec, sain, régulier et débarrassé de toutes poussières, laitances, balèvres et parties non adhérentes, le complexe d'étanchéité comprendra :

- **Une couche d'enduit d'impression à froid (EIF) appliquée sur toute la surface ;**
- **Une première membrane en bitume élastomère de 3 mm d'épaisseur, soudée en plein au support ;**
- **Une deuxième membrane en bitume élastomère de 4 mm d'épaisseur, autoprotégée, soudée en plein sur la première couche, avec joints et recouvrements décalés par rapport à ceux de la première membrane.**

Les lés seront soigneusement soudés avec des recouvrements conformes aux prescriptions du procédé retenu, de manière à assurer la parfaite continuité du complexe.
Les relevés d'étanchéité sont compris dans le présent prix. Ils seront exécutés sur les acrotères, poutres en allège, émergences et autres reliefs. Ils comprendront la préparation et l'impression du support, une bande d'équerre en bitume élastomère de 3 mm d'épaisseur au raccordement entre partie courante et partie verticale, ainsi qu'une membrane de finition autoprotégée de 4 mm, soudée sur toute la hauteur du relevé et raccordée à la partie courante par un talon approprié. Le principe de renforcement des relevés par bande d'équerre est également présent dans les (TDR).
Les relevés seront remontés jusqu'à l'engravure ou sous la butée saillante prévue à cet effet. Les angles, rives, pénétrations, émergences, évacuations d'eaux pluviales, gargouilles, crapaudines et autres points singuliers seront particulièrement soignés.
Le prix comprend toutes coupes, soudures, recouvrements, bandes de renfort, raccordements, traitement des angles et points singuliers, chutes, manutentions et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution de l'étanchéité.
Après achèvement, le complexe sera soumis aux essais de mise en eau prévus aux Généralités Étanchéité du présent (TDR). Toute fuite ou défectuosité constatée devra être réparée aux frais de l'Entreprise avant réception.
Ouvrage payé au mètre carré (m^2) de surface effectivement exécutée, y compris relevés, bandes d'équerre, raccordements, renforts, traitement des points singuliers, essais et toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.

PRIX N°8: FOURNITURE, POSE ET SCELLEMENT DE GARGOUILLES ET CRAPAUDINES

Ce prix rémunère la fourniture et le scellement des gargouilles, hébergements ou crosses, seront réalisés en plomb laminé de 3mm d'épaisseur conformément aux recommandations du DTU. Les platines seront de dimension 50/50 cm, posées à bain de bitume sur la première couche d'étanchéité et recouvertes ensuite par les autres couches. Les moignons devront avoir une longueur minimum de 0,40 m. Les gargouilles seront munies de crapaudines et leur niveau doit être inférieur à celui de l'étanchéité pour faciliter l'écoulement des eaux. L'ensemble sera exécuté conformément aux prescriptions du DTU 43.1, aux règles de l'art y compris toutes sujétions de fourniture, et bon fonctionnement.
Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°9: EVACUATION ET DESCENTES EN FONTE, DIAM 110 MM

Les chutes sont réalisées en FONTE Ø 100 suivant les règles de l'art et prescriptions techniques générales. Elles sont fixées aux parois par colliers à fourches.

Elles partent des terrasses pour aboutir aux collecteurs et aux regards d'évacuation ou a l'air libre.

Elles comportent : un té de visite à bouchon hermétique en pied de colonne ; une culotte à joint de dilatation incorporée un coude au départ.

Ouvrage payé au mètre linéaire, y compris toutes sujétions de fourniture et pose

III –ELECTRICITE - LUSTRERIE

PRIX N°10: REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE

Exécution suivant les prescriptions techniques décrites ci-après les prix remis par l'entreprise comprendront toutes fournitures et sujétions de pose, scellement et raccordement. Les différents descriptifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'entrepreneur est tenu de respecter les plans élaborés à ce titre et recommandations du BET et du maître d'ouvrage. Les ouvrages seront livrés en parfait état de fonctionnement et conformes aux règles de l'art.
y compris dans les prix la remise à l'état des murs et sol après l'achèvement des travaux de l'électricité.
Ce prix comprend :
Ce prix comprend l'entretien et réparation et la remise en état de l'installation existante y compris les tableaux électriques et changements des équipements défectueux à savoir :

1. Repérage des différents circuits et tableaux électriques ;
2. Vérification des départs et arrivées avec remplacement des fileries non-conformes aux règles de l'art et les puissances utilisées par l'établissement ;
3. Remplacement de la filerie et tubage défectueux au niveau des foyers lumineux et prises de courant ;
4. Réfection et remise en état des tableaux : générale, tableaux de protection et boîtes de dérivation, tableau de coupe circuit y compris remplacement et renouvellement des fusibles et disjoncteurs et câbles de toutes sections détérioré et défaillant de toute nature, accessoire nécessaires et toutes sujétions de pose, de fixation et de raccordement ;
5. Remise en état et vérification de la mise à la terre y/c puits de terre, câble en cuivre nu de 28mm^2, barrette de terre de telle sorte que la résistance de terre ne dépasse pas trois Ohms. L'entreprise s'engage d'assurer cette valeur par mesure et en présence de BET et maitre d'ouvrage.
6. Remplacement et renouvellement totale des interrupteurs défectueux de toute nature (simple, double, poussoir …) ;
7. Remplacement et renouvellement totale des prises de courant défectueux de toute nature ;
8. Remplacement des plafonniers, les lumineux, les hublots……détérioré selon les recommandations du MO et BET.
9. Remplacement totale des douilles ;
10. Etablissement et fourniture d'un plan de recollement d'électricité au maître d'ouvrage.
 Ouvrage payé au forfait y compris toutes sujétions.

PRIX N°11: REMPLACEMENT COMPLET DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES DE DISTRIBUTION EXISTANTS

Ce prix rémunère la **dépose complète des tableaux et coffrets électriques existants vétustes et leur remplacement par des tableaux électriques neufs entièrement équipés**, adaptés aux circuits et aux puissances réellement desservis.
Avant toute intervention, l'Entreprise devra procéder au **repérage de l'ensemble des circuits existants**, à l'identification des départs, à la vérification des alimentations et à l'établissement du schéma de distribution correspondant. Les calibres et caractéristiques des protections seront déterminés en fonction des circuits, sections des conducteurs, puissances desservies et conditions de protection de l'installation.
Les travaux comprendront notamment la dépose, après mise hors tension et consignation, des anciens coffrets, tableaux, protections, appareillages et accessoires devenus vétustes ou inadaptés, avec évacuation des équipements déposés.
Chaque nouveau tableau comprendra notamment :

- Une **enveloppe neuve fermée par porte**, de dimensions suffisantes et présentant une réserve minimale pour les extensions futures ;
- Un dispositif de **coupure générale** ;
- Les **disjoncteurs et dispositifs différentiels** nécessaires à la protection des différents circuits et des personnes ;
- Les rails, plastrons, goulottes et accessoires nécessaires au montage et à l'organisation du câblage ;
- Les borniers distincts de **phase, neutre et conducteur de protection (terre)** ;

- La barrette de terre et la mise à la terre des parties métalliques du tableau ;
- Le câblage intérieur, répartiteurs, peignes et accessoires de raccordement nécessaires ;
- Le **repérage durable de chaque départ et de chaque appareil de protection**, avec indication du circuit ou du local desservi ;
- Un schéma électrique actualisé du tableau placé dans une pochette porte-documents à l'intérieur de celui-ci.

Les (TDR) imposent notamment le repérage des tableaux, appareils, câbles et conducteurs ainsi que l'identification conventionnelle du neutre et de la terre.
Les câbles existants conservés seront soigneusement repris, rangés et raccordés dans les nouveaux tableaux. Les extrémités détériorées ou insuffisamment protégées seront reprises afin d'obtenir des raccordements propres, fiables et correctement protégés contre les contacts accidentels.
L'ensemble comprendra également toutes sujétions de **déconnexion, dépose, fixation, raccordement, câblage, repérage, mise à la terre, réglage, essais et remise sous tension**, ainsi que les petites reprises nécessaires au droit des anciens tableaux.
Après travaux, l'Entreprise procédera aux vérifications et essais nécessaires avant remise en service, notamment au contrôle du serrage des connexions, du fonctionnement des protections, de la continuité des conducteurs de protection et au contrôle fonctionnel des différents départs.
Ouvrage payé à l'unité (U) par tableau électrique entièrement remplacé, équipé, raccordé, repéré, essayé et mis en service, y compris dépose de l'ancien tableau, évacuation, appareillage de protection, accessoires et toutes sujétions de parfaite exécution.

PRIX N°12: INTERRUPTEUR SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE

Fourniture et la pose de foyer simple ou double allumage, les câbles liaisons en HO7VU de 1,5 mm^2 sous tube ICTL. Depuis tableau électrique. Compris les pots de centres, les bornes de raccordements, les crochets de fixation de l'appareillage ou choix de l'architecte, B.E.T et le maitre d'ouvrage, les manchons des entrées de tubes dans les boîtes l'interrupteur simple allumage.
Un échantillon à faire approuver par l'architecte et le maitre d'ouvrage avant tout fourniture et pose.
Y compris le pot d'encastrement de l'interrupteur, fourni, posé, alimenté et réceptionné en état de marche.
Ouvrage payé à l'**UNITE**

PRIX N°13: - PRISE DE COURANT 2X10/16A + T

Les circuits seront composés de conducteurs H07 V-U500V 3 x 2,5 mm^2 posés sous conduits type flexibles ou/et sous conduits encastrés ICTA 21mm APE aboutissant dans une boîte d'encastrement ou dans un tableau. Chaque circuit terminal comprend la liaison depuis le tableau électrique jusqu' 'au socle d'une Prise de courant et les différentes liaisons entre les prises de courant alimentées par le même circuit Le prix comprend les conduits, les conducteurs, les boîtes d'encastrement, quel que soit le type de construction du gros œuvre. Le prix inclus toutes les sujétions de fourniture, de pose, et de raccordement, les saignées et les rebouchages des encastrements.
Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°14: PRISE INFORMATIQUE :

Depuis les colonnes montages ou les boites de répartition et entre ces dernières et les attentes informatiques en conduit iso range encastré ICD ou en conduit iso gris de tout diamètres suivant agrément du B.E.T et le maitre d'ouvrage, en apparent dans les gaines techniques et faux plafonds, sur terre ou sur murs, la fourniture et la pose d'un prise à un contacte type IAM relié à un fil informatique de 2 paires.
Acheminé dans un tube ICTL de 11 mm de diamètre, y compris boite plexo–étanche de 100 x 100 x 50 mm.
Fourni, posé, alimenté câbles et réceptionné en état de marche.
Un échantillon à faire approuver par BET et le maitre d'ouvrage avant tout fourniture et pose.
Ouvrage payé à **l'UNITE**

PRIX N°15: REPRISE DE FOYER LUMINEUX SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE

Ce prix rémunère la dépose et le remplacement de l'appareillage de commande existant défectueux ou vétuste, sur installation électrique existante conservée.
La prestation comprend la dépose de l'ancien appareillage et la fourniture et pose d'un interrupteur neuf simple allumage ou double allumage, de type ordinaire ou étanche suivant l'emplacement, y compris

plaque de finition, mécanisme, fixation, raccordement sur les conducteurs existants et tous accessoires nécessaires.
L'Entreprise devra vérifier l'état des connexions avant raccordement, assurer le serrage correct des conducteurs et procéder aux essais de fonctionnement après intervention.
Un échantillon à faire approuver par BET et le maitre d'ouvrage avant tout fourniture et pose.
Ouvrage payé à l'unité (U), y compris dépose de l'appareillage existant, fourniture et pose de l'appareillage neuf, raccordement, fixation, essais et toutes sujétions de parfaite exécution.

PRIX N°16: REPRISE DE PRISE DE COURANT

Ce prix rémunère la dépose et le remplacement des prises de courant existantes vétustes, cassées ou hors service, sur installation électrique existante conservée.
La prestation comprend la dépose de l'ancienne prise et la fourniture et pose d'une prise de courant neuve 2P+T 16 A, de type ordinaire ou étanche suivant l'emplacement, y compris mécanisme, plaque de finition, fixation, raccordement aux conducteurs existants et tous accessoires nécessaires.
L'Entreprise devra vérifier l'état des connexions et la présence du conducteur de protection (terre) avant raccordement, puis procéder au contrôle du bon fonctionnement de la prise après intervention.
Le câblage, les conduits et les circuits électriques existants sont conservés et ne sont pas compris dans le présent prix.
Un échantillon à faire approuver par BET et le maitre d'ouvrage avant tout fourniture et pose.
Ouvrage payé à l'unité (U), y compris dépose de la prise existante, fourniture et pose de la prise neuve, raccordement, fixation, essais et toutes sujétions de parfaite exécution.

IV –LUSTRERIE INTÉRIEUR

PRIX N°17: PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 60X60 48W
Fourniture, pose et raccordement d'un luminaire de type panel LED de dimension 600x600mm et de marque marocaine. Il devra présenter une puissance de 48W, un flux lumineux de 4200 Lumens environ et une température de couleur de 4000 Kelvin. Le corps du luminaire devra être en aluminium de couleur blanche et sera fixé apparent suivant les prescriptions du fabricant, directement sur le plafond.
Un échantillon devra être présenté à BET pour validation avant toute passation de commande.
Ouvrage **payé à l'Unité.**

PRIX N°18: PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 30X30 24W
Fourniture, pose et raccordement d'un luminaire de type panel LED de dimension 300x300mm et de marque marocaine. Il devra présenter une puissance de 24W, un flux lumineux de 4200 Lumens environ et une température de couleur de 4000 Kelvin. Le corps du luminaire devra être en aluminium de couleur blanche et sera fixé apparent suivant les prescriptions du fabricant, directement sur le plafond.
Un échantillon devra être présenté à BET pour validation avant toute passation de commande.
Ouvrage **payé à l'Unité.**

PRIX N°19: - HUBLOT ETANCHE
Hublot étanche Sur mur ou plafond, installation d'un éclairage de balisage assure par des hublots étanche LED anti vandales, IP 65et diffuseur en polycarbonate, y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.
Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°20: SPOT LED ENCASTRÉ ROND 18W
Fourniture, pose et raccordement d'un luminaire de type rond 80mm en aluminium blanc. Il sera fourni avec une douille à culot de type GU10 et une lampe à LED adapté fournissant une puissance de 18W, un flux lumineux de 400 lumens environ et une température de couleur de 4000 Kelvin. Le spot sera monté encastré dans le faux plafond suivant les prescriptions du fabricant.
Un échantillon devra être présenté à BET pour validation avant toute passation de commande.
Ouvrage compris raccordement, fixation et toutes sujétions de fourniture et de pose sans aucune plus-value
Ouvrage payé à l'Unité.

PRIX N°21: PROJECTEUR LED ÉTANCHE 50 W

Fourniture, pose et raccordement d'un luminaire de type projecteur LED étanche de marque marocaine. Il devra présenter une puissance de 50 W, un flux lumineux de 16000 Lumens environ et une température de couleur de 4000 Kelvin.
Le corps du luminaire devra être en aluminium de couleur blanche présentant un système permettant une orientation variable et sera monté aux emplacements prévus, suivant les prescriptions du fabricant. Il présentera un indice de protection IP65 au minimum.
Un échantillon devra être présenté à l'Architecte pour validation avant toute passation de commande.
Ouvrage compris raccordement, fixation et toutes sujétions de fourniture et de pose sans aucune plus-value

Ouvrage payé à l'Unité.

PRIX N°22: BLOC DE SECOURS 70 LUMENS

Ce prix comprendra la fourniture et la pose de bloc autonome d'éclairage de sécurité non permanent.
Le bloc d'éclairage de sécurité aura les caractéristiques suivantes :

- Installation en saillie ou encastré ;
- Equipé de lampes fluorescentes ;
- 70 Lumens pendant une heure minimum ;
- Accumulateurs facilement interchangeables ;
- Classe d'isolement II ;
- Indice de protection IP 41-5 ;
- Etiquettes de signalisation internationale et complémentaire tous types confondus ;
- Contrôlable sans coupure de secteur par l'intermédiaire du bloc de télécommande avec système de protection contre les erreurs de branchement.

Les blocs seront raccordés entre eux ou entre le dernier bloc du même circuit et le tableau de protection correspondant par conducteurs H07 VU 4 x 1,5 mm2 sous conduit ICD Ø13 minimum encastré ou les câbles de la série U 1000 RO2V passant en faux plafond ou sur chemin de câble.

L'ouvrage fourni, posé et raccordé y compris câblage et toutes sujétions de fourniture et pose sera payé à l'unité.

V –PEINTURE – VITRERIE

PRIX N°23: FOURNITURE ET APPLICATION D'UNE PEINTURE D'IMPERMÉABILISATION EXTÉRIEURE SUR POUTRES EN ALLÈGE

Ce prix rémunère la fourniture et l'application d'un **système de peinture d'imperméabilisation extérieure** sur les faces des poutres en allège, destiné à assurer leur protection contre les intempéries et les pénétrations d'eau de pluie, tout en assurant une finition homogène des surfaces.
Avant toute application, les supports devront être **sains, secs, propres, cohésifs et parfaitement adhérents**. La préparation comprendra notamment le grattage, l'égrenage, le brossage et le dépoussiérage des surfaces, ainsi que l'élimination de toutes parties non adhérentes. Les fissures, trous, épaufrures et défauts superficiels seront préalablement rebouchés et réparés avec un produit compatible avec le support et le système de peinture. Ce principe de préparation des supports extérieurs est repris dans les (TDR).
Après préparation, il sera appliqué :

- **Une couche d'impression ou fixateur de fond**, compatible avec le support et le système d'imperméabilisation, permettant de régulariser la porosité et d'assurer l'adhérence ;
- **Deux couches de peinture d'imperméabilisation extérieure**, prête à l'emploi, résistante aux intempéries et adaptée aux supports en béton et enduits ciment, appliquées suivant les prescriptions du fabricant et dans le respect des temps de séchage entre couches.

Une attention particulière sera portée aux **faces supérieures, retours, arêtes et raccordements** des poutres en allège afin d'assurer la continuité du traitement et d'éviter les pénétrations d'eau.
La teinte et l'aspect de finition seront soumis à l'approbation du **Maître d'Ouvrage et du BET** avant application générale.

Le prix comprend la fourniture de tous les produits, la préparation des supports, le rebouchage des défauts superficiels, l'impression, les couches d'imperméabilisation, les échafaudages et moyens d'accès, protections des ouvrages adjacents, raccords, nettoyage et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

Ouvrage payé au mètre carré (m^2) de surface effectivement traitée, toutes fournitures, main-d'œuvre et sujétions comprises.

BORDEREAU DETAIL

N° du Prix	Désignation des prestations	Unité	CCISBK Beni Mellal	CCISBK Khouribga	CCISBK Khenifra	Quantité Total	Prix Unitaire	Prix Total	Garantie exigé
	GROS ŒUVRE					-			**Voir les Termes de Référence**
1	DEMOLITIONS DE TOUTE NATURE	F	1	1	1	**3**			
2	REFECTION D'ENDUITS SUR SUR POUTRES EN ALLÈGE Y/C DECAPAGE DE L'EXISTANT DEGRADE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MURS	M2	50	10	185	**245**			
3	REMISE EN ETAT DES ACROTERE	ML	114	413	290	**817**			
4	RÉVISION ET REMISE EN ÉTAT DE LA COUVERTURE EN TUILES TRADITIONNELLES	M2	-	46	43	**89**			
5	RÉVISION ET TRAITEMENT D'ÉTANCHÉITÉ DU LANTERNEAU / VERRIÈRE EXISTANT	FT	1	-	-	**1**			
	ETANCHEITE					-			
6	FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE Y/C GORGES POUR SOLINS	M2	715	570	638	**1 923**			
7	ETANCHEITE BICOUCHE AUTO PROTÉGÉ Y/C RELEVES	M2	715	570	638	**1 923**			
8	FOURNITURE ET POSE ET SCELLEMENT DE GARGOUILLE ET CRAPAUDINES	U	12	15	13	**40**			
9	EVACUATION ET DESCENTE EN Fonte DIAMETRE 110 MM	ML	78	95	56	**229**			
	ELECTRICITE - LUSTRERIE					-			
10	REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE	F	-	1	-	**1**			
11	REMPLACEMENT COMPLET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION	U	-	5		**5**			
12	INTERRUPTEUR SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-	7	-	**7**			
13	PRISE DE COURANT 2x10/16a + T	U	-	7	-	**7**			
14	PRISE INFORMATIQUE		-	3	-	**3**			
15	REPRISE DE FOYER LUMINEUX SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-	62	-	**62**			
16	REPRISE DE PRISE DE COURANT	U	-	110	-	**110**			
	LUSTRERIE INTÉRIEUR		-		-	-			
17	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 60X60 48W	U	-	53	-	**53**			
18	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 30X30 24W	U		47	-	**47**			
19	HUBLOT ETANCHE	U	-	42	-	**42**			
20	SPOT LED ENCASTRÉ ROND 18W	U	-	114	-	**114**			
21	PROJECTEUR LED ÉTANCHE 50 W	U	-	2	-	**2**			
22	BLOC DE SECOURS 70 LUMENS	U		12	-	**12**			
	PEINTURE – VITRERIE		-			-			
23	FOURNITURE ET APPLICATION D'UNE PEINTURE D'IMPERMÉABILISATION EXTÉRIEURE SUR POUTRES EN ALLÈGE	M2	50	10	185	**245**			
TOTAL H.T									-
TOTAL T.V.A									-
TOTAL T.T.C									-

DETAIL CCIS BENI MELLAL

N° du Prix	Désignation des prestations	Unité	CCISBK Beni Mellal	Prix Unitaire	Prix Total
	GROS ŒUVRE				
1	DEMOLITIONS DE TOUTE NATURE	F	1		
2	REFECTION D'ENDUITS SUR SUR POUTRES EN ALLÈGE Y/C DECAPAGE DE L'EXISTANT DEGRADE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MURS	M2	50		
3	REMISE EN ETAT DES ACROTERE	ML	114		
4	RÉVISION ET REMISE EN ÉTAT DE LA COUVERTURE EN TUILES TRADITIONNELLES	M2	-		
5	RÉVISION ET TRAITEMENT D'ÉTANCHÉITÉ DU LANTERNEAU / VERRIÈRE EXISTANT	FT	1		
	ETANCHEITE				
6	FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE Y/C GORGES POUR SOLINS	M2	715		
7	ETANCHEITE BICOUCHE AUTO PROTÉGÉ Y/C RELEVES	M2	715		
8	FOURNITURE ET POSE ET SCELLEMENT DE GARGOUILLE ET CRAPAUDINES	U	12		
9	EVACUATION ET DESCENTE EN Fonte DIAMETRE 110 MM	ML	78		
	ELECTRICITE - LUSTRERIE				
10	REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE	F	-		
11	REMPLACEMENT COMPLET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION	U	-		
12	INTERRUPTEUR SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-		
13	PRISE DE COURANT 2x10/16a + T	U	-		
14	PRISE INFORMATIQUE		-		
15	REPRISE DE FOYER LUMINEUX SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-		
16	REPRISE DE PRISE DE COURANT	U	-		
	LUSTRERIE INTÉRIEUR		-		
17	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 60X60 48W	U	-		
1	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 30X30 24W	U			
18	HUBLOT ETANCHE	U	-		
19	SPOT LED ENCASTRÉ ROND 18W	U	-		
20	PROJECTEUR LED ÉTANCHE 50 W	U	-		
21	BLOC DE SECOURS 70 LUMENS	U			
	PEINTURE – VITRERIE		-		
22	FOURNITURE ET APPLICATION D'UNE PEINTURE D'IMPERMÉABILISATION EXTÉRIEURE SUR POUTRES EN ALLÈGE	M2	50		
	TOTAL H.T				-
	TOTAL T.V.A				-
	TOTAL T.T.C				-

DETAIL CCIS KHOURIBGA

N° du Prix	Désignation des prestations	Unité	CCISBK Khouribga	Prix Unitaire	Prix Total
	GROS ŒUVRE				
1	DEMOLITIONS DE TOUTE NATURE	F	**1**		
2	REFECTION D'ENDUITS SUR SUR POUTRES EN ALLÈGE Y/C DECAPAGE DE L'EXISTANT DEGRADE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MURS	M2	**10**		
3	REMISE EN ETAT DES ACROTERE	ML	**413**		
4	RÉVISION ET REMISE EN ÉTAT DE LA COUVERTURE EN TUILES TRADITIONNELLES	M2	**46**		
5	RÉVISION ET TRAITEMENT D'ÉTANCHÉITÉ DU LANTERNEAU / VERRIÈRE EXISTANT	FT	**-**		
	ETANCHEITE		**-**		
6	FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE Y/C GORGES POUR SOLINS	M2	**570**		
7	ETANCHEITE BICOUCHE AUTO PROTÉGÉ Y/C RELEVES	M2	**570**		
8	FOURNITURE ET POSE ET SCELLEMENT DE GARGOUILLE ET CRAPAUDINES	U	**15**		
9	EVACUATION ET DESCENTE EN Fonte DIAMETRE 110 MM	ML	**95**		
	ELECTRICITE - LUSTRERIE		**-**		
10	REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE	F	**1**		
11	REMPLACEMENT COMPLET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION	U	**5**		
12	INTERRUPTEUR SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	**7**		
13	PRISE DE COURANT 2x10/16a + T	U	**7**		
14	PRISE INFORMATIQUE	U	**3**		
15	REPRISE DE FOYER LUMINEUX SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	**62**		
16	REPRISE DE PRISE DE COURANT	U	**110**		
	LUSTRERIE INTÉRIEUR		**-**		
17	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 60X60 48W	U	**53**		
1	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 30X30 24W	U	**47**		
18	HUBLOT ETANCHE	U	**42**		
19	SPOT LED ENCASTRÉ ROND 18W	U	**114**		
20	PROJECTEUR LED ÉTANCHE 50 W	U	**2**		
21	BLOC DE SECOURS 70 LUMENS	U	**12**		
	PEINTURE – VITRERIE		**-**		
22	FOURNITURE ET APPLICATION D'UNE PEINTURE D'IMPERMÉABILISATION EXTÉRIEURE SUR POUTRES EN ALLÈGE	M2	**10**		
	TOTAL H.T				-
	TOTAL T.V.A				-
	TOTAL T.T.C				-

DETAIL CCIS KHENIFRA

N° du Prix	Désignation des prestations	Unité	CCISBK Khenifra	Prix Unitaire	Prix Total
	GROS ŒUVRE				
1	DEMOLITIONS DE TOUTE NATURE	F	1		
2	REFECTION D'ENDUITS SUR SUR POUTRES EN ALLÈGE Y/C DECAPAGE DE L'EXISTANT DEGRADE ET TRAITEMENT DES FISSURES SUR MURS	M2	185		
3	REMISE EN ETAT DES ACROTERE	ML	290		
4	RÉVISION ET REMISE EN ÉTAT DE LA COUVERTURE EN TUILES TRADITIONNELLES	M2	43		
5	RÉVISION ET TRAITEMENT D'ÉTANCHÉITÉ DU LANTERNEAU / VERRIÈRE EXISTANT	FT	-		
	ETANCHEITE				
6	FORME DE PENTE ET CHAPE DE LISSAGE Y/C GORGES POUR SOLINS	M2	638		
7	ETANCHEITE BICOUCHE AUTO PROTÉGÉ Y/C RELEVES	M2	638		
8	FOURNITURE ET POSE ET SCELLEMENT DE GARGOUILLE ET CRAPAUDINES	U	13		
9	EVACUATION ET DESCENTE EN Fonte DIAMETRE 110 MM	ML	56		
	ELECTRICITE - LUSTRERIE				
10	REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE EXISTANTE	F	-		
11	REMPLACEMENT COMPLET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION	U	-		
12	INTERRUPTEUR SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-		
13	PRISE DE COURANT 2x10/16a + T	U	-		
14	PRISE INFORMATIQUE		-		
15	REPRISE DE FOYER LUMINEUX SIMPLE OU DOUBLE ALLUMAGE SIMPE OU ETANCHE	U	-		
16	REPRISE DE PRISE DE COURANT	U	-		
	LUSTRERIE INTÉRIEUR		-		
17	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 60X60 48W	U	-		
1	PLAFONIER LED CARRÉ APPARENT 30X30 24W	U	-		
18	HUBLOT ETANCHE	U	-		
19	SPOT LED ENCASTRÉ ROND 18W	U	-		
20	PROJECTEUR LED ÉTANCHE 50 W	U	-		
21	BLOC DE SECOURS 70 LUMENS	U	-		
	PEINTURE – VITRERIE				
22	FOURNITURE ET APPLICATION D'UNE PEINTURE D'IMPERMÉABILISATION EXTÉRIEURE SUR POUTRES EN ALLÈGE	M2	185		
TOTAL H.T					-
TOTAL T.V.A					-
TOTAL T.T.C					-

BON DE COMMANDE N° 12/CCISBK/2026

TERME DE RÉFÉRENCES

OBJET : TRAVAUX D'ETANCHEITE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE BENI MELLAL–KHENIFRA (CCISBK)

Le Maître d'Ouvrage	**Lu et Accepte par le Prestataire**
	
Fait à Beni Mellal, le : 09/11/2026	Fait àle……